

Incendies causés par les compteurs Linky : Stéphane Lhomme (et non Enedis !) convoqué au Tribunal de Paris pour mise en examen !

Refus-Linky-Gazpar - <http://refus.linky.gazpar.free.fr>
Communiqué du jeudi 17 janvier 2019

Stéphane Lhomme, directeur de l'[Observatoire du nucléaire](#) et Conseiller municipal de Saint-Macaire (33), première commune de France à avoir refusé les compteurs communicants Linky et cie, est convoqué au TGI de Paris **jeudi 24 janvier 2019 à 16h45** (cf ci-joint convocation) pour être **mis en examen** suite à ses dénonciations du **risque d'incendie causé par les compteurs Linky** (cf <http://refus.linky.gazpar.free.fr/incendies-linky-tue.htm>)

Il convient avant tout de se rappeler qu'une mise en examen ne signifie absolument pas culpabilité, mais aussi que **Stéphane Lhomme sort généralement gagnant de ses procès**, comme par exemple contre la ville de **Blaye** (1), contre **Alain Juppé** (2), contre **Areva** (3), contre **UFC-QueChoisir** (4), etc.

Cette procédure va être l'occasion de faire savoir largement que le compteur Linky, en plus de **causer d'innombrables problèmes** (surfacturations, appareils qui dysfonctionnent ou "grillent" carrément, captation de données sur la vie privée, risque sanitaire avec les ondes électromagnétiques, etc) **met aussi les habitants en danger de mort** en générant de nombreux incendies.

Ce sera aussi l'occasion de rappeler que, de façon véritablement criminelle, l'organisme **Promotelec** (dont font partie Enedis et EDF) a **auto-censuré sa propre alerte aux risques d'incendies** (cf <http://refus.linky.gazpar.free.fr/promotelec-censure-incendie-linky.htm>)

Rappels de quelques jugements retentissants :

(1) <http://tchernoblaye.free.fr/proces/proces.htm>

(2) <https://www.nouvelobs.com/politique/20030207.OBS6488/l-arrete-anti-bivouacde-juppe-a-ete-casse.html>

(2 bis, appel) <http://bordeaux.juppe.free.fr/bivgeant.htm>

(3) <https://www.sudouest.fr/2015/03/15/les-ailes-de-la-corruption-1859763-6039.php>

(4) <https://www.sudouest.fr/2018/01/11/compteurs-linky-que-choisir-perd-son-proces-contre-le-girondin-stephane-lhomme-4101422-4697.php>